

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 juin, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Ludovic MEAR, absent excusé.

Le secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL.

**ALARME DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Après réception de 3 devis, Monsieur le Maire donne lecture des devis des entreprises et propose de retenir la société ACTALARM pour un contrat d'installation d'alarmes sans abonnement.

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

Enquête publique du 4 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 inclus présentée par le GAEC DU LAND pour l'extension de son élevage de vaches laitières au lieu dit « Spern Ar Bic ». Monsieur Alain TROADEC présente le dossier. Après lecture, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'extension de l'élevage.

**RESTAURATION TOILES, PEINTURES ET TABLEAUX A L'OSSURAIRES ET AU MUSEE**

Les demandes de subventions sont en cours.

**MONUMENT AUX MORTS**

Les gravures sur les monuments sont dégradées par vieillissement. Des travaux sont à prévoir. Suite à la réception des devis, le conseil municipal les étudie et décide de retenir l'entreprise JADE.

Des subventions sont possibles auprès de l'association UNC (Union Nationale des anciens Combattants) et du Ministère de la Défense. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire ces demandes de subventions.

**AMENDE DE POLICE**

Le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière de l'exercice 2015, au profit des communes. Comme chaque année, un dossier est à déposer pour le 20 juin 2015. Nous proposons de demander une subvention pour la réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé sur la VC8, le long du nouveau lotissement Kerhéol II côté gauche. Le Conseil Municipal donne son accord pour demander cette subvention.

**COMMISSIONS COMMUNALES**

Un point est fait sur les dernières commissions. Des travaux de terrassement vont être réalisés pour aménager un accès sécurisé à la salle des associations. L'entreprise CHOPIN est retenue pour effectuer ces travaux.

**FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)**

Ce FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Fixé au niveau national, le montant des reversements du FPIC évolue chaque année. Trois modes de répartition entre l'EPCI et ces communes sont possibles. La CCPL a opté pour le mode de répartition « dérogatoire libre ». Chaque commune de la CCPL doit délibérer pour le 30 juin 2015. Après présentation du dossier, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour le mode de répartition « dérogatoire libre ».

**COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Un point sur chaque commission est fait par chaque délégué communautaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

Tirage au sort des Jurés d'Assises effectué le 30 mai à Bodilis. L'information a été transmise aux personnes concernées.

Demandes de renouvellement CAE faites et en attente de réponse du pôle emploi.

Commission musée à créer pour le musée, un état des lieux des œuvres devant être effectué.

Mairie fermée le mercredi matin durant l'été et les samedis du 10 juillet au 21 août.

Inauguration du Musée le samedi 4 juillet.

Prochains conseils le 16 juillet et le 24 septembre.